



DÉCHETS



Covid-19 : Rappel des consignes de tri

Pour éviter les risques de contamination par le Coronavirus, il est nécessaire que les particuliers jettent leurs mouchoirs, masques et gants usagés dans des sacs plastique dédiés, résistants et disposant de systèmes de fermeture fonctionnel.

Publié le 29 mars 2020

Chaque sac doit être « **conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères** ».

Cap Atlantique rappelle également que **ces déchets ne doivent pas être mélangés aux emballages et papiers (bacs jaunes)** afin d'éviter les risques d'infection dans les centres de tri.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 **02 51 75 06 80**